



BREST
Collège - Lycée
SAINTE - ANNE
20 rue Lamotte-Picquet
29200 BREST
Tél. 02.98.44.76.82

Brest, le 1^{er} septembre 2016

Bourses de Collège

Année scolaire 2016-2017

Madame, Monsieur,

Comme l'an passé, la demande de bourse de collège est à effectuer auprès de l'établissement scolaire de votre enfant qui la transmettra à l'Inspection Académique.

L'obtention de cette bourse est soumise à des plafonds de ressources (***voir au verso***).

Les ressources prises en compte sont celles qui figurent sur l'avis d'imposition de l'année 2015 concernant les revenus de l'année 2014. (***Revenu fiscal de référence***).

Les dossiers sont à retirer dès la rentrée 2016-2017 au bureau de la Comptabilité. Ces dossiers renseignés devront être déposés à ce même bureau avant le 14 octobre 2016 dernier délai.

N.B. : Pour de plus amples informations, prendre contact avec la comptabilité au 02.98.44.54.14.

La Directrice
I. Beauvillard

ATTENTION : Dans tous les cas, le coupon ci-dessous est à retourner impérativement au professeur principal pour le 23 septembre 2016 au plus tard.

✂-----

Madame, Monsieur

Parent(s) de élève de la classe de

a/ont pris connaissance des modalités de demande de bourses de collège et des délais à respecter.

Date

Signature(s)